

Agriculture. La campagne céréalière compromise

Après une récolte céréalière moyenne (2018-2019) et deux bonnes campagnes successives (2016-17 et 2017-18), celle de cette année s'annonce mauvaise. En effet, pour de nombreux professionnels du secteur agricole, même avec les pluies espérées au mois de mars, la récolte céréalière ne sera pas sauvée.

Yassine Saber
y.saber@leseco.ma

Après des pluies insuffisantes en fin d'année dernière, avec une baisse de 37,6% du cumul pluviométrique au 31 décembre 2019 par rapport à la campagne précédente, l'espoir des agriculteurs de sauver l'actuelle campagne céréalière s'est éteint. En effet, les jours se suivent et le spectre de la sécheresse avec deux années successives d'aridité se confirme, menaçant ainsi la croissance des productions des trois céréales semées (le blé tendre, le blé dur et l'orge) en plus des légumineuses, et ce, à cause de la température élevée tout au long de ce mois de février. Cette situation inquiète les opérateurs agricoles qui craignent de voir se reproduire le scénario de la campagne 2015-2016. «*Même avec les pluies attendues au mois de mars, la récolte céréalière ne sera pas sauvée. Cette culture est réalisée essentiellement en zones bour qui sont dans l'étroite dépendance des pluies alors que les céréales en zones irriguées sont très limitées*», explique un professionnel. À vrai dire, ces pluies espérées seraient favorables à la nappe phréatique, aux parcours végétaux ainsi qu'aux espaces forestiers.

Impact négatif sur le PIB agricole

Avec une campagne moyenne en 2018-2019 et deux bonnes campagnes céréalières successives en 2016-17 et 2017-18, cette année, la récolte céréalière s'annonce mauvaise. Conséquence directe, un impact sur le PIB agricole, puisque la filière céréalière représente 10 à 20% de cet indicateur, en plus de l'obligation d'importer les céréales auprès des principaux fournisseurs mondiaux et la révision de l'hypothèse d'une production céréalière moyenne de 70 millions de quintaux dans le cadre du PLF 2020, avec un taux de croissance de 3,7%. Dans ce sens, la production attendue,

cette année, serait, selon plusieurs professionnels, au-dessous de 30 millions de quintaux de céréales (voire moins), contre 103 millions de quintaux, au titre de la campagne agricole 2017-2018 et 96 millions de quintaux en 2016-2017. Actuellement, les principaux greniers céréalières au Maroc sont touchés par cette situation de sécheresse, notamment les régions de Fès-Saïss où 50% de la production prévue seraient déjà perdus, selon une source professionnelle de la Chambre régionale d'agriculture, alors que d'autres régions sont aussi touchées par cette situation, en l'occurrence, les principales régions de production qui se situent dans les zones pluviales des plaines et plateaux de Chaouia, Abda, Haouz, Tadla et El Gharb.

Le remplissage des barrages s'en fait sentir

Parallèlement, le taux de remplissage des barrages est en diminution constante. En comparaison avec la situation journalière des principaux grands barrages du royaume, arrêtée le 26 février 2020, le taux de remplissage est actuellement de 47,9%, contre 63,4% à la même période de l'année 2019. Toutefois, ce taux de remplissage concerne l'ensemble des barrages et non pas ceux destinés à l'usage agricole. À cet égard, le déficit de la pluviométrie a aggravé le taux de remplissage des barrages qui reste relatif en fonction des régions. Sur ce dernier point, la région agricole la plus touchée est

le Souss-Massa qui assure plus de 84% et 65% des exportations de primeurs et d'agrumes au niveau national. Devant la chute du taux de remplissage des barrages liée à l'approvisionnement des agriculteurs en eau d'irrigation, la moyenne des forages utilisée pour les prélèvements d'eau souterraine se situe actuellement à 300 m de profondeur, contre 40 m dans cette région, à savoir la plaine de Chtouka (première zone primeuriste du royaume). C'est pourquoi, les professionnels insistent aussi sur la mise œuvre urgente du corridor hydrique pour le transfert de l'excédent des eaux du nord du Maroc vers le sud, puisque le coût de l'eau d'irrigation dessalée reste encore coûteux (6 DH). Dans ce sens, la problématique de l'eau et le déficit hydrique, en relation avec les changements climatiques, a été au centre des discussions, ce mercredi, à Rabat, entre les professionnels agricoles représentés par la Confédération marocaine de l'agriculture et de développement rural (COMADER) et la Commission spéciale du modèle de développement (CSMD).

Céréales : l'obligation d'importer

L'Office national interprofessionnel des céréales et légumineuses (ONICL) a déjà relancé l'appel d'offres pour l'importation du blé dur d'origine américain dans le cadre du contingent tarifaire préférentiel au titre de l'exercice 2020, dans le cadre de l'Accord de libre-échange. La quantité importée est fixée à 354.545 tonnes métriques de blé dur. Rappelons qu'aucune soumission n'a été déposée suite au lancement de l'appel d'offres le 25 décembre dernier par l'ONICL pour l'importation du même volume et dont l'ouverture des plis était prévue le 9 janvier. Par ailleurs, l'État et le ministère de tutelle n'ont pas encore annoncé de programme intégrant les mesures ainsi que les aides substantielles en faveur des agriculteurs pour faire face à cette année difficile. ●



Les professionnels insistent sur la mise œuvre urgente du corridor hydrique pour le transfert de l'excédent des eaux du nord du Maroc vers le sud.